

PRIX DE L'ABONNEMENT Edition Bi-Hebdomadaire Un an (Payable d'avance) \$1.00 Six mois 0.50 Edition Hebdomadaire Un an (d'avance) \$0.50 Six mois 0.25 REDIGE EN COLLABORATION.

17ème ANNÉE

LE SORELOIS, VENDREDI, 5 AVRIL 1895

No 5

FEUILLETON AMOUR ET DEVOIR ROMAN CANADIEN

PAR ZENO DEUXIÈME PARTIE

IV —Certainement, se disait-il, cet officier anglais en veut encore à ma vie.

Cependant, il continua sa route et se dirigeant vers le château St-Louis, il pénétra dans l'avenue et alla frapper à la porte.

La soubrette Anny vint lui ouvrir.

En apercevant le gentilhomme français, le visage de la jeune fille prit un air mystérieux.

—Vite, monsieur Raoul, vite montez au salon. Miss Mary vous y attend depuis une heure.

—Qu'y a-t-il, Anny ? —Il y a, monsieur,..... Je ne sais pas..... Mais Miss Mary me semble préoccupée.

—S'est-il passé quelque chose ici ? —Rien d'extraordinaire, non, mais.....

—Termine donc ! —Mais, miss Mary a remarqué M. Gage au bout de l'avenue, à gauche, quelques instants avant votre arrivée.

—Encore cette homme, murmura Raoul.

Puis, sans entendre davantage la jeune Fanny qui parlait toujours, il monta au salon.

Miss Mary, assise dans une grande causeuse était occupée à un tricot.

—Bonjour, mon ami, s'écria-t-elle, en apercevant Raoul..... vous vous faites un peu attendre ce soir !..

—C'est, Miss, que..... que j'ai beaucoup réfléchi avant de venir.

.. Vous savez, miss, que j'éprouve pour vous..... ce qu'éprouve ordinairement ceux qui s'aiment.

—Raoul ! —Laissez-moi continuer..... J'ai risqué ma tête en venant ici, je cours un grand danger ce soir.....

J'ai bien le droit de vous dire tout ce que j'ai sur le cœur ! Qui sait..... c'est peut-être la dernière fois que je vous parle..... que je vous vois..... que je suis avec vous de ce monde demain !

—Que dites-vous Raoul ? —Vous-même, miss, continua le jeune homme, vous-même vous êtes préoccupée. Vous ne pouvez expliquer la présence de M. Gage il n'y a qu'un instant au bout de l'avenue. Croyez-moi, tous les malheurs nous viennent de lui.....

Ah ! pourquoi, n'avez-vous pas consenti, il y a deux mois à me suivre en France sur le "Jean Bart." Nous serions hors d'atteinte, notre bonheur ne serait pas sur le qui-vive. Car, après tout, que puis-je faire, moi, ici, seul. Puis-je me défendre contre un bataillon, contre une dizaine de bandits soudoyés ! Non..... Eh bien ! miss, j'ai le pressentiment que je cours un grand danger.....

Voulez-vous être ma femme ?.. —De grâce, expliquez-vous, M. Raoul, murmura miss Mary, surprise et éperdue.

—M'expliquer, s'exclama de Villiers, m'expliquer ! Mais ne me suis-je pas expliqué assez ! Ah ! je comprends, vous voulez jouer avec moi. Vos promesses et vos alarmes à mon sujet, tout cela c'était de la pure comédie sans doute. Vous ne m'aimiez pas, donc. Ah ! miss, ah ! Mary !..

Et le jeune homme, sous l'influence d'un découragement subit, se laissa tomber dans un fauteuil et demeura quelques minutes, la tête dans ses mains.

La jeune fille, en proie à une émotion profonde ne pouvait parler et demeurait interdite.

(A continuer)

LES CANAUX CANADIENS

Un des articles les plus considérables qui figurent au bilan de la dette publique est celui des canaux. Le système de navigation intérieure du Canada est le plus important de l'univers. La voie

du Saint-Laurent seule, depuis le détroit de Belle-Isle jusqu'à Port-Arthur via les grands lacs s'étend sur une longueur de 2,260 milles. Il y a sur le parcours de cet immense cours d'eau, 71 1/2 milles de navigation artificielle.

Pour rétablir la circulation entre les lacs Supérieur et Huron, via la rivière Sainte-Marie qui n'est pas navigable, le gouvernement canadien fait construire actuellement le canal Sainte-Marie qui est maintenant terminé et qui a coûté plus de \$3,000,000. Ce canal nous rend indépendant des Etats-Unis qui avaient leur route artificielle sur le côté américain.

Le gouvernement a dépensé pour la construction et l'entretien des canaux plus de \$70,000,000. De ce chiffre, \$20,000,000 ont été dépensés avant la confédération, dont \$4,000,000 payées par le gouverneur impérial et le reste par les provinces. Les revenus totaux de cette source, depuis la confédération, ont atteint \$10,000,000.

En 1892, il est passé par nos canaux, 25,105 vaisseaux (à vapeur ou à voile) dont 21,177 canadiens et 3,928 américains ; tonnage totale 4,273,760 tonnes ; voyageurs, 152,439 ; fret 3,031,736 tonnes, droits perçus \$373,848 ; augmentation sur 1894, \$27,162.

Par l'amélioration du chenal du lac Saint-Pierre, le port de Montréal devient accessible aux vaisseaux tirant 27 1/2 pieds.

Le gouvernement a une politique toute paternelle pour les canaux canadiens, comme pour les chemins de fer d'ailleurs, car les uns complètent les autres et tendent également à la prospérité du pays. Le gouvernement a dépensé près de \$175,000,000 pour doter le pays de grands chemins de fer et de canaux incomparables.

Le cadeau d'un mort

LE BRACELET DE LA CZARINE

Le cœur d'Alexandre III.

Une petite histoire, très émouvante, nous parvient de Russie. L'impératrice douairière de Russie vient de recevoir un dernier présent de son mari défunt.

Voici comment l'impératrice est entrée en possession de ce présent posthume.

Dans les premières journées d'automne, le Czar et l'impératrice s'étaient rendus dans une des grandes bijouteries de Saint-Petersbourg, pour y acheter quelques bijoux à la fiancée de leur fils.

L'impératrice admira beaucoup un magnifique bracelet, et manifesta à son mari le désir de le posséder. A leur retour, le Czar eut une de ces attaques auxquelles il était fréquemment sujet alors ; la Czarine oublia le bracelet et la négligence apparente de l'Empereur. Ce dernier mourut.

Peu de jours après sa mort, le 14 novembre, arriva la fête de l'impératrice, veuve. C'était la première fois qu'elle passait cette journée seule. Jusqu'à ce jour le Czar avait eu l'habitude de placer, à l'occasion de la fête de sa femme, un bouquet dans le boudoir où elle avait l'habitude de se tenir le matin. Il le déposait toujours sur son bureau, et les fleurs renfermaient invariablement quelque cadeau riche et rare, minutieusement choisi depuis des mois.

L'impératrice douairière avait évité depuis la mort du Czar, d'entrer dans cette pièce, et ne s'était plus assise à cette table où elle se serait rappelé des souvenirs trop pénibles.

Mais le matin du 14 novembre, jour de son mariage, le czar Nicholas II pria sa mère d'y aller pour lui faire plaisir.

La première chose qui frappa ses yeux, ce fut le bouquet à sa place habituelle.

Dans les fleurs se trouvaient un échiné scellé, au cachet de l'empereur Alexandre III. Le bracelet s'y trouvait !

L'empereur n'avait acheté le jour même que l'impératrice l'avait admiré, et sur son lit de mort il avait donné des instructions pour qu'il parvint à l'impératrice le jour de sa fête, dans les conditions habituelles, priant son fils d'être près et de lui pro-

diguer ses consolations lorsqu'elle recevrait ce présent posthume d'une main disparue.

La Semaine Religieuse.

Les contrefaiseurs à l'œuvre

La santé et la vie exposées par des marchands sans scrupules qui persuadent aux personnes naïves de faire usage d'imitations—Quelques points qui méritent l'attention.

Aucun remède, même ceux d'une valeur ordinaire, ne souffrent des imitations ordinaires ou substitués. Le fait qu'une imitation est offerte est une des plus fortes preuves des excellentes qualités du véritable article. La Dr Williams Medicine Co., s'efforce continuellement de persuader le public du fait que les Pilules Roses du Dr Williams ne sont vendues qu'en boîtes très bien cachetées, l'enveloppe qui l'entoure est imprimée à l'encre rouge et porte la marque du commerce enregistré "Pilules Roses du Dr Williams pour personnes pâles." Nonobstant ce constant avertissement, il y a des marchands sans scrupules ici et là qui fraudent le public en vendant une imitation de pilules (qui sont aussi colorées roses) à la douzaine, au cent ou à l'onze, prétendant qu'elles sont aussi bonnes qu'"exactement la même chose" que les véritables Pilules Roses du Dr Williams. C'est une fausseté et le marchand sans scrupule qui offre l'imitation le sait, mais il s'occupe plus du profit extra qu'il fait sur l'imitation que de la santé de sa malheureuse victime.

Le public voudra-t-il se rappeler les faits suivants ? Les Pilules Roses du Dr Williams ne sont jamais vendues à la douzaine, au cent ou à l'onze. Si un marchand vous offre des pilules de cette manière, qu'elles soient colorées en rose ou non, il cherche à vous tricher et vous devez l'éviter.

La formule des Pilules Roses du Dr Williams est un secret et ce n'est connu que de la compagnie. Conséquemment, si un marchand vous dit qu'un substitut est tout à fait la même chose et tout à fait aussi bon, il cherche tout simplement à vous tromper parce qu'il fait plus de profits en vendant l'imitation.

Quand vous demandez les Pilules Roses du Dr Williams, voyez à ce que la marque de commerce soit sur l'enveloppe de chaque paquet, et ne vous laissez pas persuader à prendre autre chose quelque plausible que soit l'histoire que le marchand vous fera. Les imitations en fait de médecine sont toujours à bon marché, toujours sans valeur et toujours dangereuses, et les personnes qui ont à cœur leur santé devraient toujours les refuser.

Les Pilules Roses du Dr Williams guérissent quand d'autres remèdes font défaut. C'est pour cela qu'on les imite et c'est pour cela que vous devriez insister pour avoir les véritables. Employées comme remède du printemps, les Pilules Roses du Dr Williams surpassent tous les autres remèdes.

Si vous vous sentez indisposé, faites-en l'essai.

Maudits par une femme

Il y a environ 7 ans, à Buffalo, N. Y., Hattie Pensyere fut trouvée coupable de meurtre au second degré, pour avoir tué son mari. Quand les jurés rendirent leur verdict l'accusée se leva, et, d'un geste tragique maudit les jurés en leur prédisant qu'il leur en coûterait et que la fatalité les poursuivrait.

Depuis ce temps, deux des jurés sont devenus fous et hier un troisième nommé John Koehler, un marchand de machines à coudre a accusé un policeman en lui déclarant qu'il était le représentant du Père, du Fils et du Saint-Esprit et que ce qu'ils avaient de mieux à faire était d'aller prendre un coup ensemble !

L'agent de police voyant que Koehler ne paraissait pas jouir de toutes ses facultés mentales le conduisit au poste central où le fit incarcérer.

Le Pot

—Zidore ! cria de sa porte Mathieu, va-tu venir, à la fin !

Du fond de la petite rue du village sur laquelle la nuit était tombée, une sorte de beuglement répondit ; tandis qu'une forme vague s'avancait en titubant. L'homme distingua des jambes d'enfant surmontées de quelque chose d'énorme ; d'où venait ce beuglement étouffé qui ressemblait au son des trompes de terre du temps du carnaval. Puis il comprit. C'était Zidore coiffé d'un énorme pot de grès, sous lequel il disparaissait jusqu'à la ceinture.

—Imbécile, qu'est-ce que tu fais là-dedans ?

—Heu ! heu ! geignit Zidore, je peux pas l'ôter !

—Comment tu peux pas l'ôter ? Le père saisit le pot et le souleva, mais, en regardant dessous, il s'aperçut que Zidore était venu avec. Il cria :

—Sors donc de là, imbécile ! —J'y peux pas, répéta Zidore.

—En v'là, une affaire ! Comment donc que t'as fait ton compte ?

—P'pa, c'était devant l'épicière. Je regardais dans le pot pour voir ; pis on m'a poussé ; j'ai entré dedans.

Au bruit, la mère était venue. A eux deux, ils tournèrent le pot dans tous les sens. Impossible d'en retirer l'enfant. Il était entré jusqu'aux coudes, à forcément ; et comme les bords du pot étaient plus étroits que la pause, Zidore avait beau serrer les bras le long du corps, les coudes faisaient toujours obstacle.

Il est ben entré mon p'tit tout de Zi zidore, disait la mère, faudra ben qu'il sorte !

—Ah ! zut ! dit le père, j'vas casser le pot.

II

Comme Mathieu levait un marteau pour frapper sur le pot, en criant :

—Tiens-toi ben Zidore. Un homme accourut, criant :

—Au voleur ! C'était Jarnou, l'épicière qu'on venait d'avertir que Zidore avait emporté le pot de mélasse de sa devanture.

Bousculant Mathieu, il sauta sur le pot. Mais quand il vit que Zidore tenait après, il se fâcha.

—Voyons, allez-vous faire sortir votre sale gosse de là. Et ma mélasse la v'là propre, à c't'heure ! Personne n'en voudra plus.

—Ben, attendez, dit Mathieu, que je casse le pot.

—Casser mon pot ! ben essayez donc.

—Dites donc ! Zidore va pas rester là-dedans !

—Moi je veux mon pot, dit Jarnou.

—Moi je veux mon enfant, dit la mère.

—L'épicière prit le pot par les ances. Mathieu retint Zidore par les jambes ; chacun tira de son côté.

Le village s'assemblait peu à peu. On riait.

Des paris s'ouvraient. Zidore pouvait des beuglements épouvantables.

—Il vont le crever, dit une voix. Donnez-moi ça, que je voie.

—Ils reconnuent le vétérinaire ; celui-ci s'approcha, se fit expliquer l'affaire.

—Attendez ! Posez-le donc là. Je vais le tirer. Ça me connaît. C'est comme pour accoucher une vache.

On coucha par terre Zidore et son pot. Le vétérinaire lui lia les pieds avec une corde et commença à tirer, comme pour un veau. Mais Zidore poussa de tels cris que la mère se jeta sur le vétérinaire et le repoussa.

Celui-ci alors essaya un autre moyen : on pouvait dilater le pot en le faisant chauffer. On porta de la paille, on y mit le feu. Zidore semblait un petit cochon qu'on grille. Et, comme un cochon, il poussa des hurlements si affreux, qu'il fallut renoncer à ce moyen, comme au précédent.

—S'il pouvait seulement se déshabiller, affirmait le vétérinaire y passerait ; je réponds qu'y passerait !

—Faut en finir ! dit Mathieu. Moi je casse le pot.

—Alors paye-le, dit l'épicière, (Suite sur la quatrième page.)

THE REMINGTON TYPE-WRITER



W. S. & B'S. FAMOUS Type Writer Ribbons

And PARAGON PAPERS

Rubans et papier Paragon pour machines à écrire et écritures de toutes sortes pour machines à écrire de toutes sortes.

Machine réparées ou échangées. SPACKMAN & ARCHIBALD, 119, Rue St-François-Xavier, Montréal.

Pour toute référence, Prière de s'adresser à J. F. F. BOULAS, Sorel, P. Q. 26 juin 1894—1a

HARNAIS ! HARNAIS ! STANISLAS DUROCHER

SELLIER ET MARCHAND DE CUIR

HARNAIS

de tous les prix, depuis le harnais le plus simple au harnais de travail pour atteler simple ou double.

Tous ces ouvrages sont faits par les meilleurs ouvriers et avec des matériaux de première qualité. En outre de son assortiment, il fait aussi les attelages à ordre.

Il tient constamment un assortiment de cuir pour la sellerie mais plus particulièrement pour les cordonniers : huits, vernis, couvertes pour chevaux et robes de carrosse.

Ses prix sont modérés. Une visite est respectueusement sollicitée.

STANISLAS DUROCHER, RUE AUGUSTA, PRÈS DU MARCHÉ, SOREL, Sorel, 25 jan. 1895.—a

CORBILLARDS, CERCUEILS Embaumages

Le soussigné a l'honneur d'annoncer au public de Sorel et des environs qu'il est prêt, JOUR ET NUIT, à répondre aux personnes qui auront besoin de services pour ensevelir les morts, préparer les chambres mortuaires, fournir les cercueils de tous prix et de toutes dimensions, ainsi que les corbillards, etc.

Le nouvel établissement est pourvu de trois magnifiques corbillards, dont deux pour les grandes personnes et un pour les enfants.

Le soussigné a l'honneur d'annoncer au public de Sorel et des environs qu'il est prêt, JOUR ET NUIT, à répondre aux personnes qui auront besoin de services pour ensevelir les morts, préparer les chambres mortuaires, fournir les cercueils de tous prix et de toutes dimensions, ainsi que les corbillards, etc.

Le nouvel établissement est pourvu de trois magnifiques corbillards, dont deux pour les grandes personnes et un pour les enfants.

Le soussigné a l'honneur d'annoncer au public de Sorel et des environs qu'il est prêt, JOUR ET NUIT, à répondre aux personnes qui auront besoin de services pour ensevelir les morts, préparer les chambres mortuaires, fournir les cercueils de tous prix et de toutes dimensions, ainsi que les corbillards, etc.

Le nouvel établissement est pourvu de trois magnifiques corbillards, dont deux pour les grandes personnes et un pour les enfants.

Le soussigné a l'honneur d'annoncer au public de Sorel et des environs qu'il est prêt, JOUR ET NUIT, à répondre aux personnes qui auront besoin de services pour ensevelir les morts, préparer les chambres mortuaires, fournir les cercueils de tous prix et de toutes dimensions, ainsi que les corbillards, etc.

Le nouvel établissement est pourvu de trois magnifiques corbillards, dont deux pour les grandes personnes et un pour les enfants.

Le soussigné a l'honneur d'annoncer au public de Sorel et des environs qu'il est prêt, JOUR ET NUIT, à répondre aux personnes qui auront besoin de services pour ensevelir les morts, préparer les chambres mortuaires, fournir les cercueils de tous prix et de toutes dimensions, ainsi que les corbillards, etc.

Le nouvel établissement est pourvu de trois magnifiques corbillards, dont deux pour les grandes personnes et un pour les enfants.

Le soussigné a l'honneur d'annoncer au public de Sorel et des environs qu'il est prêt, JOUR ET NUIT, à répondre aux personnes qui auront besoin de services pour ensevelir les morts, préparer les chambres mortuaires, fournir les cercueils de tous prix et de toutes dimensions, ainsi que les corbillards, etc.

Le nouvel établissement est pourvu de trois magnifiques corbillards, dont deux pour les grandes personnes et un pour les enfants.

Le soussigné a l'honneur d'annoncer au public de Sorel et des environs qu'il est prêt, JOUR ET NUIT, à répondre aux personnes qui auront besoin de services pour ensevelir les morts, préparer les chambres mortuaires, fournir les cercueils de tous prix et de toutes dimensions, ainsi que les corbillards, etc.

Le nouvel établissement est pourvu de trois magnifiques corbillards, dont deux pour les grandes personnes et un pour les enfants.

Le soussigné a l'honneur d'annoncer au public de Sorel et des environs qu'il est prêt, JOUR ET NUIT, à répondre aux personnes qui auront besoin de services pour ensevelir les morts, préparer les chambres mortuaires, fournir les cercueils de tous prix et de toutes dimensions, ainsi que les corbillards, etc.

Le nouvel établissement est pourvu de trois magnifiques corbillards, dont deux pour les grandes personnes et un pour les enfants.

Le soussigné a l'honneur d'annoncer au public de Sorel et des environs qu'il est prêt, JOUR ET NUIT, à répondre aux personnes qui auront besoin de services pour ensevelir les morts, préparer les chambres mortuaires, fournir les cercueils de tous prix et de toutes dimensions, ainsi que les corbillards, etc.

Le nouvel établissement est pourvu de trois magnifiques corbillards, dont deux pour les grandes personnes et un pour les enfants.

Le soussigné a l'honneur d'annoncer au public de Sorel et des environs qu'il est prêt, JOUR ET NUIT, à répondre aux personnes qui auront besoin de services pour ensevelir les morts, préparer les chambres mortuaires, fournir les cercueils de tous prix et de toutes dimensions, ainsi que les corbillards, etc.

Le nouvel établissement est pourvu de trois magnifiques corbillards, dont deux pour les grandes personnes et un pour les enfants.

Le soussigné a l'honneur d'annoncer au public de Sorel et des environs qu'il est prêt, JOUR ET NUIT, à répondre aux personnes qui auront besoin de services pour ensevelir les morts, préparer les chambres mortuaires, fournir les cercueils de tous prix et de toutes dimensions, ainsi que les corbillards, etc.

Le nouvel établissement est pourvu de trois magnifiques corbillards, dont deux pour les grandes personnes et un pour les enfants.

Le soussigné a l'honneur d'annoncer au public de Sorel et des environs qu'il est prêt, JOUR ET NUIT, à répondre aux personnes qui auront besoin de services pour ensevelir les morts, préparer les chambres mortuaires, fournir les cercueils de tous prix et de toutes dimensions, ainsi que les corbillards, etc.

CARTES D'AFFAIRES

WURTELE & LACROIX AVOCATS Bureau de la Seigneurie de Sorel, 60 Rue du Roi, Sorel C. J. C. Wurtele, B. C. L. T. Lacroix

A. P. VANASSE, AVOCAT

Etude :—Au-dessus des bureaux du "Sorelois," No 86, Rue Augusta, Sorel.

TELEPHONE 1409.

Guimet, Emard, Maureault & Guimet AVOCATS RUE SAINT-JACQUES, 180, Edifice de la Banque d'Épargne, J. ADELARD GUIMET, Bureau du soir de 7 à 8 heures, 1141 RUE ST-JACQUES, MONTREAL

J. H. ROULEAU ARCHITECTE ET PROFESSEUR De l'École des Arts et Métiers de Sorel 70, RUE CHARLOTTE, SOREL

J. B. RESTHER & FILS ARCHITECTES Bâtisse Impériale, BUREAUX : Chaudières Nos 60 et 66, NO 107 ST-JACQUES, MONTREAL. MM. Resther prendront charge d'expertises, Evaluations, Expropriations, Arbitrages, etc., etc.

A. VILLIARD L. L. B AVOCAT 33 Rue George, Sorel.

L. H. COMEAU, L. L. L AVOCAT No 48, Rue du Roi—Sorel

L. G. MATHIEU L. L. L AVOCAT Bâtisse "New-York Life Insurance Co., Place d'Armes, Montréal, N.B.—M. Mathieu suivra les cours du district de Richelieu, Sorel, 27 sept. 1889—1a.

PHENIX

DE LONDRES (ANGLETERRE) ÉTABLIE EN 1792. Succursale Canadienne Établie en 1804

Emet des polices en français ; la première Cie d'Assurance anglaise qui a établi une succursale au Canada.

Montant des pertes payées depuis la fondation de la Cie.....\$75,000,000 Surplus au fonds de réserve..... 3,000,000 Responsabilité des Actionnaires Illimitée Débit au Gouvernement Fédéral pour la Garantie des assurances Canadiennes.....\$187,043,00 Reclamations payées avec la plus grande ponctualité.

—AGENT A SOREL— W.L.M. DESY, Notaire AGENT GENERAL D'ASSURANCE FEU-VIE ACCIDENT ET MARINE No 52 RUE DU ROI

Lorne Hotel ANCIEN HOTEL DU CANADA RUE DE LA REINE, SOREL Joseph Parent, Prop. Cet hôtel offre maintenant aux visiteurs le confort qu'ils peuvent désirer. TABLES DE POOL et de BILLARD. Quant aux articles de consommation LIQUEURS, CIGARES, RAFFRAICHISSEMENTS, etc, ils seront toujours choisis et de première qualité. —AUSI— VIN CANADIEN Manufacturé par lui-même. Ce vin est de première qualité, absolument pur, et ne se vend que cinq cents le grand verre. La cour et les écuries comptent parmi les plus vastes de la ville. Une visite est respectueusement sollicitée. JOSEPH PARENT, Prop

HOTEL PICHE RUE AUGUSTA, SOREL Liqueurs et cigares de choix ; bonne salle d'échafaudage, et tout le confortable que l'on trouve dans un bon hôtel. H. Piche Prop. RUE AUGUSTA, SOREL



PILULES HOLLOWAY

Cette grande médecine de famille est au rang principale des nécessités de la vie. Ces fameuses pilules purifient le sang et ont une action des plus puissantes et cependant des plus adoucissantes sur le Foie, l'estomac et les intestins.

donnant du ton, de l'énergie et de la vie guerir à ces grandes sources premières de la vie. Elles sont recommandées avec confiance comme remède infaillible dans tous les cas où la constitution, pour quelque cause que ce soit, est mise en danger ou affaiblie. Elles ont une étonnante et efficace dans toutes les maladies incidentes au sexe féminin, à tous les âges ; et comme Médecine Universelle de famille elles ne sont pas surpassées.

Les Pilules et l'Onguent sont fabriqués au No. 533 OXFORD STREET, Londres, seulement, et sont en vente chez tous les Marchands de Médecines, par tout le monde civilisé, avec prescriptions presque dans toutes les langues.

Les marques de commerce de ces médecines sont enregistrées à Ottawa. C'est pourquoi toute personne qui, dans les limites des Possessions Britanniques, tiendra des contrefaçons en vente, sera poursuivie.

Les acheteurs devraient toujours regarder à l'étiquette qui couvre les Pots et les Boîtes. Si l'adresse n'est pas 78 New-Oxford Street, auparavant 533 OXFORD STREET LONDON, ce sont de contrefaçons.

Banque Molson,

Incorporée par Acte du Parlement, 1855 Bureau Principal.....Montréal Capital payé \$2,000,000 Fonds stable 1,200,000

SUCCURSALE A SOREL ; JOHN McMAHON, GÉRANT

Dépôts reçus et intérêt accordé ; Collections sollicitées et remise de fonds immédiate. Traités fournis sur toutes les principales villes du Dominion. Argent anglais et américain acheté et vendu.

COMMUNICATIONS PAR TÉLÉPHONE

La vitalité, épuisée par excès de travail ou par la maladie, est sûrement restaurée par la Salsepareille d'Ayer.

CIRCULATION DU "SORELOIS"  
AUJOURD'HUI, 5 AVRIL :  
3.180

## LE SORELOIS

VENDREDI, 5 AVRIL, 1896.

### SOYONS SÉRIEUX

Depuis que le gouvernement fédéral a fait connaître son intention bien arrêtée de faire rendre justice à la minorité catholique du Manitoba, *La Patrie*, l'*Électeur* et *Le Monde* ont une peur bleue de l'orangisme.

Ces trois organes du libéralisme collectionnent avec amour les résolutions plus ou moins sanguinaires des loges, et les publient en gros texte, avec force commentaires, pour en faire des épouvantails.

Ils comptent laisser M. Laurier au pouvoir avec cette question des écoles, comme M. Mercier s'y était hissé avec la corde de Riel, mais ils comprennent aujourd'hui que l'attitude énergique du gouvernement Bowell leur enlève jusqu'à leur dernier espoir.

Ils se disent avec raison que si cette question brûlante est réglée dans le sens de la justice et de la constitution, il ne leur restera d'autres ressources que de faire la lutte avec le libre-échange, qu'ils ont déjà essayé sans succès, à quatre reprises différentes.

C'est pour cela qu'ils changent leurs batteries. Tant qu'ils ont espéré que les catholiques du Manitoba seraient sacrifiés, ils traitaient Sir Mackenzie Bowell et ses collègues de lâches. Ils leur reprochaient de se laisser conduire par une poignée de fanatiques.

Aujourd'hui qu'ils entendent le triomphe de nos coreligionnaires, ils orientent partout que les ministres conservateurs sont des fous, parce qu'ils osent braver l'ogre orangiste.

Ils font le recensement des loges, ils grossissent l'importance de la faction McCarthy, ils recueillent avec soin le moindre écrit du plus petit journal éloigné, pour se convaincre et tâcher de convaincre les autres que nous n'avons aucune justice à attendre de la majorité de l'électorat canadien.

Toutes ces élucubrations de la presse libérale respirent un tel découragement, un tel dépit, qu'elles n'ont pas d'effet appréciable sur le public en général.

Il nous faut cependant faire une exception pour un certain M. Lod, un collaborateur de la *Gazette de Berthier*, auquel ces écrits semblent avoir fait perdre la tête en même temps que le français, la grammaire, l'orthographe et le sentiment des convenances.

Pour cet étrange défenseur de la politique tronquée de M. Laurier, les ministres fédéraux, en convoquant les chambres au lieu de faire des élections, ont employé un "truc pour faire semblant de rester dans la légalité."

Pour lui, l'ordre en conseil enjoignant à la législature du Manitoba de rendre justice aux catholiques est "une vaste plaisanterie ou tout au moins un stratagème bien mesquin."

Son troisième grief mérite d'être cité en entier. Le voici, sans commentaires :

"Restant, depuis l'arrivée de la décision du Conseil Privé, du tribunal de la Reine, concernant les écoles, indécis à savoir s'il fallait donner immédiatement raison aux catholiques ou faire un appel au peuple, les ministres ont voulu voir par là comment le pays accepterait leur réticence. Voyant, après que la fumée de leur batterie fut dissipée, le mouvement d'indignation qui s'est soulevé dans tous les rangs, ils changent de tactique, et, en y ont trouvé une combinaison der-

rière laquelle ils comptent se retrancher, ils ne font qu'intervenir grossièrement le rôle qu'ils avaient jusqu'alors joué."

En quatrième lieu, M. Lod avertit les ministres qu'il ne les lâchera pas d'un cran tant que dureront les derniers râlements de leur administration corrompue."

Si M. Lod tient parole, et si MM. Caron, Ouimet et Angers ont un pareil é cervelé à leurs trousses pendant un an, c'est bien le cas de dire que tout n'est pas rose dans le métier de ministre.

Comme cinquième argument, M. Lod appelle ses adversaires *mazzettes* et *patates cuites*. Il attribue ces expressions pittoresques à M. Léon Gambetta.

Nous le croyons *trop homme de terre* pour aller chercher ses autorités au-delà des mers.

Finalement M. Lod prédit la chute du ministère pour le 18 avril, date de la convocation des chambres, et il termine ses deux colonnes en conviant "le peuple canadien" à faire une œuvre de *salubrité* publique.

Un écrivain qui croit que *salubrité* vient du mot *salut*, peut aussi confondre *torche* et *flambeau*, et s'imaginer que ses écrits sont destinés à éclairer le monde. Quelle illusion !

### Une manie libérale

A peine le bref pour l'élection de Stanstead était-il lancé que les journaux libéraux se mettaient à faire démissionner les ministres provinciaux les uns après les autres. Ce furent d'abord MM. Pelletier et Nantel, puis les MM. Casgrain et Chapais, et finalement l'hon. M. Taillon.

Après l'éclatante victoire de M. Hackett, il y eut un répit, mais la presse libérale était habituée à dévorer un ministre par jour, et comme l'appétit grandit en mangeant, elle cria famine devant cette diète forcée.

On ne sait pas trop à quelle extrémité la famine aurait pu porter ces écrivains carnivores, si les élections partielles d'Haldimand, Verchères, Québec-Ouest, Antigonish, n'étaient arrivées à point pour leur remettre quelque chose sous la dent.

Les démissions ministérielles recommencèrent de plus belle.

Les portefeuilles se remirent à voler dans l'air ; le charivari reprit absolument comme avant l'élection de Stanstead, seulement, cette fois, c'était à Ottawa que cela se passait, et non à Québec.

Désespérant de renverser le gouvernement en bloc, nos adversaires se sont imaginé de le démolir en détail.

Laissons-les se livrer à leur douce manie, et souhaitons qu'elle ait, pour Ottawa, les mêmes résultats que pour Québec.

### Du rôle des parents dans l'éducation

(Suite et fin.)

Un devoir fondamental pour les parents, c'est d'appuyer de toute leur autorité le règlement de la maison à laquelle ils ont confié leurs enfants, d'en professer hautement le respect, et de le respecter eux-mêmes inviolablement. Toute maison d'éducation ne vit que par son règlement : en effet, le règlement prévient les fautes, maintient la discipline, garantit les bonnes mœurs, fortifie le travail et assure la stabilité de l'institution. Le règlement, c'est l'ordre ; et dans l'éducation comme ailleurs, l'ordre, c'est la force et la vie.

C'est déjà dire assez que les parents ne doivent jamais, de leur propre autorité, enfreindre le règlement sans de très graves raisons. Ce serait mal, par exemple, de se faire forts d'obtenir pour leurs enfants une exemption ou une dérogation qui ne serait qu'un acte de condescendance mal entendue. Qui ne sait que la jeunesse est friande de privilèges. Elle guette sans cesse les moments de faiblesse d'un père

ou d'une mère pour obtenir de l'un ou de l'autre une concession injoportune, et elle n'attend que leur connivence pour se soustraire à la discipline et au travail.

La discipline et le travail. Ah ! quels mots durs pour le cœur et la sensibilité de certains parents. Viennent-ils visiter leurs enfants à la pension, ils les plaindront d'être séparés d'eux, de ne plus se trouver dans leur compagnie pour participer aux joies et aux récréations de la famille, et ne pourront les quitter sans verser des larmes. Il y a des mères qui ne peuvent pas s'habituer à n'être pas regrettées, qui trouvent un charme secret dans les larmes de leur fils ou de leur fille, et qui, au besoin, peuvent les faire pleurer. Si elles comprennent, les pauvres mères, que ces larmes qu'elles répandent entretiennent et augmentent la faiblesse des enfants. Puis que deviendra l'application à l'étude et en classe pendant une semaine, un mois peut-être, avec un tel contact et de tels amollissements. Qu'on le demande aux directeurs de nos maisons d'éducation, et ils le diront avec franchise et chagrin à la fois.

Non seulement il faut respecter le règlement d'une maison, il faut encore respecter les maîtres, or ce n'est pas respecter une personne que de la soupçonner. Les parents qui ont à cœur les progrès de leurs enfants, doivent éviter avec un grand soin de tomber dans ce défaut. Au contraire, ils doivent, en toute occasion, appuyer les maîtres et maîtresses de leur considération et de leur autorité, et faire ressortir, devant leurs enfants, le mérite de leurs professeurs, leur intelligence et leur dévouement. Que dire encore ici de certains parents qui blâment les maîtres devant les élèves, ou qui se livrent à des récriminations et à des plaintes répétées parce que leurs enfants ne répondent pas à leurs espérances et à leur attente ambitieuse ?

Si c'est un mal pour les parents de formuler à la légère des plaintes contre l'autorité enseignante, c'en est un autre d'accueillir trop facilement les plaintes des enfants, ou de les écouter sans les combattre.

Leur devoir est de prêter main forte à l'instituteur dans les choses où son autorité est engagée, de manière qu'il ait toujours entre eux et lui une parfaite conformité de volonté. Cette heureuse entente produira des fruits salutaires, surtout quand il sera question de réprimer les défauts des élèves, car ils en ont et beaucoup assez souvent. Impossible d'en douter puisqu'ils portent en eux, comme conséquence de la tâche originelle, le penchant au mal, qui est le triste apanage de notre nature déchu. Combien de fois, hélas ! une triste expérience n'a-t-elle pas prouvé qu'à côté des inclinations les plus heureuses et des propensions les plus belles vers la piété, il y a dans un jeune homme ou une jeune fille, les instincts les plus dépravés, l'obstination, l'empêtement, le mensonge et l'ingratitude. Grande leçon qui nous dit qu'il faut bien se garder d'ouvrir trop les yeux sur leurs amabilités et pas assez sur leurs défauts.

Puissent ces quelques pensées que nous avons développées plutôt sous forme de conseils que de préceptes, vous convaincre fortement que l'éducation publique, la meilleure et la plus sérieuse, sera celle qui aura pour base et pour soutien, votre légitime et nécessaire influence !

L'honorable M. F. Hackett, est arrivé à Québec mardi. Il a été l'objet d'une sympathique démonstration de la part de ses nombreux amis. On lui a donné une grande réception à laquelle les membres du cabinet et les principaux conservateurs de Québec assistaient. Le club Cartier-Macdonald a présenté à l'honorable M. Hackett une adresse des plus flatteuses, à laquelle il a répondu avec beaucoup d'éloquence.

Oui, les parents, et la mère en particulier, doivent s'appliquer à connaître les défauts de leurs enfants. D'après saint Augustin, cette science l'emporte sur toutes les sciences, et il vaut mieux pour eux la posséder que de pénétrer tous les secrets de la nature.

Un fait à l'appui de nos dires traverse en ce moment notre esprit et nous ne pouvons nous empêcher de le raconter. C'était vers 1860. Dans une paroisse des Cantons de l'Est vivait une respectable famille dans laquelle il y avait trois garçons ; mais sur ces trois garçons il y en avait un d'un caractère volage, dissipé, et qui montrait des dispositions au dérèglement. Plusieurs fois on l'avait surpris à prendre de la boisson par gourmandise sans doute, mais à tel point qu'un maître crut devoir en avertir ses parents. La mère n'y voulut rien croire, bien plus, elle accusa le professeur de dénigrer injustement son fils, qu'elle adorait. Fort de la protection que lui accordait sa mère, le jeune homme continua à nourrir une passion qu'il eut si facile d'extirper de son cœur avant qu'elle y eût pris racine. Pour comble de malheur et toujours en dépit des avertissements qu'elle recevait, la mère aveugle qui ne voulait pas croire que son fils fût un ivrogne, le plaça dans un magasin où se faisait le commerce de boissons alcooliques, et là le pauvre enfant mit le comble à son infortune. Quelques années s'étaient écoulées lorsque tout à coup arriva un jour la nouvelle que N. était mort. Il était mort en effet, et mort en état d'ivresse. Sa mère versa des torrents de larmes, mais il était trop tard.

La morale à tirer de cette histoire, est que les parents ne doivent pas se contenter d'entendre parler des défauts de leurs enfants, mais qu'ils doivent les combattre de concert avec les maîtres, qui ont besoin de leur appui dans l'occasion. "J'ai toujours désespéré des enfants, disait un savant évêque de France, dans l'éducation desquels je n'avais pour moi ni le père ni la mère ; mais toutes les fois que j'ai été soutenu par un père et une mère dignes de ce nom, il n'y a pas d'éducation, si difficile qu'elle ait été, que je n'aie vue bien finir."

Les parents veulent-ils donc voir arriver cette fin heureuse qui couronnera leurs sacrifices ? Qu'ils donnent aux instituteurs et aux institutrices une pleine liberté pour combattre les défauts de leurs enfants, pour les corriger, les réformer, en un mot les élever. Qu'ils soutiennent leur travail par des observations faites à propos, et qu'ils les aident, sans molesse, aucune de leur coopération intelligente et soutenue.

Alors et alors seulement, bons parents, vous aurez véritablement et chrétiennement élevé vos enfants. Conservant dans leur éducation ce rôle grand, digne et noble qui vous appartient celui de président toujours et en certains cas de coopérateurs dans le sens que nous avons expliqué, vous aurez aidé puissamment l'action des professeurs et des maîtres, et vous aurez rempli, dans toute leur étendue, vos fonctions de père et de mère.

Voici le résultat des deux tours de scrutin qui ont eu lieu : Premier tour : F. J. Bisailon, C. R., 14 ; le notaire Brillon, 7 ; M. Ed. Gervais, 3.

Deuxième tour : M. F. J. Bisailon, 17 ; M. Brillon, 7. Les amis de M. Brillon ont alors déclaré qu'ils acceptaient de grand cœur M. Bisailon et qu'ils étaient prêts à faire pour lui la lutte la plus énergique. Quand le choix des délégués a été annoncé au gros de l'assistance, il a été accueilli par de grands applaudissements.

M. A. A. Mondou remplissait les fonctions de secrétaire de la convention.

L'HON. M. OUMET Il était environ trois heures de l'après-midi, quand le ministre des travaux publics a pris la parole. Il a fait l'éloge de tous les citoyens distingués dont les noms avaient été mentionnés comme candidats probables et aussi celui de M. Bisailon, un des avocats les plus en vue du barreau de Montréal, malgré son âge relativement peu avancé. Il a prédit aux électeurs de Verchères que s'ils choisissaient M. Bisailon pour député, ils auraient probablement en lui un des chefs de la

### VERCHÈRES.

M. F. J. Bisailon, C. R., de Montréal, a été choisi mardi comme candidat conservateur dans le comté de Verchères pour l'élection qui aura lieu le 17 de ce mois.

Quatre élections sont fixées pour ce jour-là et elles provoquent un intérêt plus qu'ordinaire. En effet, ce sont les premières élections qui aient lieu depuis que le gouvernement a annoncé par un acte officiel sa détermination de rétablir les écoles séparées de Manitoba et de rendre justice à la minorité catholique de cette province.

Tout le pays a les yeux fixés sur Verchères, Québec-Ouest, Haldimand et Antigonish, mais les catholiques de toutes les provinces, ceux de Manitoba surtout, attendront avec plus d'anxiété que personne le verdict que Verchères et Québec-Ouest rendront le 17 du courant : ils se demandent si, de ces deux comtés, leur viendra le secours et l'aide, ou si l'esprit de parti fera oublier aux électeurs de ces deux comtés que leur devoir solennel en ce moment est de prêter main forte au gouvernement qui a entrepris de rendre aux catholiques ce qui leur a été peridement enlevé par les Martin et les Greenway.

La convention se tenait à Ste-Thodésie, dans une paroisse fortement libérale. L'hon. M. Ouimet s'est rendu en compagnie des Hons. MM. Pelletier et Leblanc, de M. Dupont, M. P., de l'échevin Hurtubise et son frère, de MM. Lucien Huot, Bruce Campbell, A. A. Mondou, J. A. Chênevert et quelques journalistes de Montréal. Malgré le mauvais état des chemins, l'assemblée se composait d'au-delà de deux cents des principaux citoyens du comté, représentant les conservateurs de chacune des huit paroisses et réunis dans la grande salle publique du comté.

Voici les noms des délégués de chaque paroisse :

Ste-Thodésie—Nazaire Guerlin, Her. Benoît, Jos. Chagnon. Verchères—Notaire Chagnon, Joseph Chagnon, Chs Raymond. Varennes—Joseph Brodeur, A. Massue, A. Racicot.

Ste-Julie—Elio Borduas, Louis Beauchemin, Azarie Savaria. Bécancourt—Eulide Prfontaine, Fabien Brodeur, A. Jeannotte. Ste-Marc—Ag. Ducharme, Alvars Yon et Joseph Gatien.

Contrecoeur—J. B. Dupuis, Louis Leblanc et Philippe Dufrault. Ste-Antoine—Louis Courtemanche, Herm. Archambault, Joseph Coderre.

M. F. J. BISAILLON CHOISI

Le choix de la convention semblait d'avance devoir tomber sur un des messieurs suivants : M. Ducharme, de Ste-Marc ; le notaire Brillon, de Bécancourt ; M. F. J. Bisailon, avocat, de Montréal ; M. Joseph Cartier, de Ste-Antoine, et M. Edmond Gervais, de Contrecoeur.

Un grand malheur est survenu mardi matin même dans la famille de M. Ducharme : la convention a appris avec douleur que malade Ducharme était décédé mardi matin, vers 11 heures, et que M. Ducharme, tout à sa profonde douleur, pria les délégués de ne pas soumettre son nom, comme il était certain d'avance qu'il le serait.

Quant à M. Cartier, sa santé est en ce moment fort précaire et il avait lui aussi fait savoir à ses amis qu'il ne lui était pas possible d'entreprendre une bataille électorale.

Voici le résultat des deux tours de scrutin qui ont eu lieu : Premier tour : F. J. Bisailon, C. R., 14 ; le notaire Brillon, 7 ; M. Ed. Gervais, 3.

Deuxième tour : M. F. J. Bisailon, 17 ; M. Brillon, 7. Les amis de M. Brillon ont alors déclaré qu'ils acceptaient de grand cœur M. Bisailon et qu'ils étaient prêts à faire pour lui la lutte la plus énergique. Quand le choix des délégués a été annoncé au gros de l'assistance, il a été accueilli par de grands applaudissements.

M. A. A. Mondou remplissait les fonctions de secrétaire de la convention.

L'HON. M. OUMET Il était environ trois heures de l'après-midi, quand le ministre des travaux publics a pris la parole. Il a fait l'éloge de tous les citoyens distingués dont les noms avaient été mentionnés comme candidats probables et aussi celui de M. Bisailon, un des avocats les plus en vue du barreau de Montréal, malgré son âge relativement peu avancé. Il a prédit aux électeurs de Verchères que s'ils choisissaient M. Bisailon pour député, ils auraient probablement en lui un des chefs de la

politique canadienne et en peu de temps peut-être un ministre fédéral.

Il est incontestable que M. Bisailon est un des orateurs les plus éloquents et les plus puissants de son parti.

L'hon. ministre dit que dans les circonstances que le gouvernement conservateur peut demander franchement l'appui de ceux qui désirent la victoire des Canadiens-français et des catholiques. C'est un acte de justice que le gouvernement vient de passer. Et cet acte de justice il l'exécutera avec courage et désintéressement.

Le comté de Verchères, après avoir demandé, comme tous les comtés catholiques, pleine justice, va-t-il appuyer la politique que le gouvernement conservateur vient d'adopter.

Le ministre des Travaux Publics dit que les Canadiens ne veulent pas empiéter sur les droits des autres, mais ils désirent que leurs propres droits soient respectés. Ces droits sont sauvegardés par les tribunaux du pays.

C'est un malheur qu'on ait fait de cette question une question politique. Si le gouvernement conservateur a voulu que cette question fût décidée par les tribunaux, c'est à cause de la motion Blake en 1890. Et quand les libéraux ne veulent pas admettre l'action du gouvernement conservateur dans la question des écoles, ils veulent leurs propres traditions.

L'honorable M. Ouimet dit ensuite que les droits de la minorité seront maintenus coûte que coûte.

Le ministre des Travaux Publics dit que non seulement le gouvernement fédéral a le pouvoir de rendre justice, mais doit le faire pour faire respecter la constitution.

L'honorable ministre se met au-dessus des insultes gratuites qui ont été adressées aux ministres français dans le gouvernement canadien. Mais ceux-ci ne se laisseront pas rebuter pour cela.

En résumé, l'honorable M. Ouimet dit que le gouvernement fera de cette question des écoles une question fédérale, c'est-à-dire une question de vie ou de mort.

Le discours du ministre des travaux publics a été vivement applaudi.

Après lui, l'honorable M. L. P. Pelletier, secrétaire provincial, fut appelé par M. Archambault, qui présidait, à prendre la parole. Il rappela en termes magnifiques la victoire de Stanstead pour le parti conservateur et parla en outre du patriotisme de Cartier.

Ses paroles seront publiées par les journaux, mais il désire qu'on sache que les opinions d'autrui, soit au point de vue politique, soit au point de vue religieux, sont par lui respectées, comme il désire que ses propres opinions et ses propres idées soient aussi respectées.

Quelle est notre position en face de l'attitude du gouvernement électoral ? Quatre circonscriptions électorales vont juger l'attitude du gouvernement. Trois sont anglaises et protestantes et une seule est française et catholique, à vous, électeurs de Verchères, de vous élever dans cette lutte particulière.

En résumé, la population canadienne-française et catholique est unanime à approuver ce que le gouvernement conservateur a fait en faveur des Canadiens-français et des catholiques, quand les Anglais eux-mêmes approuvent cette conduite.

L'honorable M. Pelletier déclara qu'il aurait combattu le gouvernement fédéral s'il n'avait pas pris une attitude aussi ferme au sujet des écoles du Manitoba. M. Pelletier démontre ensuite que le parti libéral a entravé presque complètement tous les actes de justice au sujet des catholiques.

Les libéraux seront bien forcés de voter avec les conservateurs sur cette question, autrement, ils seraient honnis !

M. Pelletier termine par un éloquent appel au bon sens du peuple, qui voit la position que prend le gouvernement sur la question des écoles et l'attitude de M. Laurier, qui ne veut se compromettre en aucune manière.

M. Leblanc, qui a parlé après, dans le même sens, a produit beaucoup d'effet. Après quelques conseils de l'honorable M. Ouimet, l'assemblée, qui s'est montrée très enthousiaste, s'est dispersée après avoir acclamé le populaire candidat, M. Bisailon.

M. Bisailon jouit à juste titre d'une très grande popularité dans le comté de Verchères.

M. C. A. Geoffron, avocat de



M. Geo. Merrett  
Toronto, Ont.

### Aussi Bien que Jamais

Après avoir pris la Hood's Sarsaparilla

Guéri d'une Maladie Sérieuse  
La suivante est d'un citoyen bien connu de Toronto : "Je souffrais depuis cinq ans de la maladie connue sous le nom de Bright et pendant ces années entières j'ai été incapable de me tenir debout. Je fus alité durant trois semaines ; pendant ce temps je me fis appliquer des saignées et n'en retirai aucun bénéfice. Voyant la Hood's Sarsaparilla annoncée dans les journaux, le local d'un essai d'une bouteille, je me trouvai soulagé avant d'avoir fini d'en prendre une seule."

### HOOD'S Sarsaparilla

GUERIT

la toue. J'obtiens un tel soulagement de la pression de la toue que je me décidai d'en essayer une seule, et depuis que j'ai pris la seconde bouteille je me porte aussi bien que je l'ai jamais été de ma vie." Geo. Merrett, Toronto, Ont.

Les délégués ont également la constitution, et la toue du canal alimentaire.

Montréal, a été choisi comme candidat libéral en opposition à M. Bisailon. M. Geoffron a accepté la candidature hier.

### Nouvelles Canadiennes

Le fleuve est libre de glace en face de Montréal depuis le pont Victoria jusqu'à l'île Ste-Hélène.

MM. les avocats, ne faites pas vos brefs rapportables le 12 et le 15, vendredi saint et lundi de Paques, car ce sont deux jours non juridiques.

Son Honneur le lieutenant-gouverneur Chapleau et Madame Chapleau sont partis mardi, pour la Floride, où ils séjourneront une couple de semaines.

M. Raoul Pepin, fils de M. J. D. Pepin, N. P., de St-David d'Yamaska, vient d'être admis à la pratique de la médecine, après de brillants examens. Nos félicitations au nouveau disciple d'Esculape.

La sœur Marguerite Devins, de l'Institut des Sœurs Grises, de Montréal, est décédée lundi.

La sœur Devins était âgée de 68 ans et comptait quarante sept ans de vie religieuse. C'était la sœur de feu R. Devins, pharmacien de Montréal. Elle fut l'un des piliers de l'asile Nazareth, où elle a fondé un corps de musique composé de jeunes aveugles.

On mande de Regina, T. N. O. que le palais de justice de cette ville a été détruit par un désastreux incendie, dimanche soir. Les archives de tout le territoire du Nord-Ouest ont été consumées. Les bibliothèques des juges et du gouvernement ont été détruites aussi. Pertes sur l'édition \$30,000. Il y avait 25,000 volumes dans la bibliothèque du gouvernement. On croit que le feu a été l'œuvre d'un incendiaire.

Dimanche dernier les Révérends sœurs du Sacré-Cœur et Ste-Monique, déléguées par la maison des Sœurs de l'Assomption de Nicolet, étaient à l'Avénil pour choisir le site du nouveau couvent.

Il paraît à peu près certain que la bâtisse sera tout en pierre, à trois étages et de 45 sur 60 pds. Les Révérends n'ont qu'un embarras, celui du choix ; les propriétaires des terrains avoisinant le village ont tous fait des offres généreuses.

Une compagnie qui se nomme "La Société Nationale", dont le but est d'établir une école de sculpture à Montréal, vient de s'adresser au lieutenant-gouverneur de la province de Québec, pour être constituée en corporation civile. Le fond social de la compagnie est de \$50,000.

M. l'abbé A. Maltais, du Séminaire de Sherbrooke, à Rome depuis près de deux ans, vient de quitter cette dernière ville, pour aller faire un pèlerinage en Terre Sainte, avec deux compagnons, M. l'abbé Gignac, de Garthby, et M. J. Gignac, du diocèse de Québec.

Au lieu de ce sentiment de faiblesse et de lassitude, la Salsepelle d'Ayer vous donnera la force et l'énergie.

Nouvelles de Sorel

Pour donner à nos employés l'avantage de suivre les exercices de la semaine sainte, le Sorel ne paraîtra qu'une fois la semaine prochaine, jeudi.

M. Bleau, N. P., de Montréal, est en cette ville pour affaires professionnelles.

M. Arthur Langlois, marchand de chaussures, vient d'acheter la résidence de M. C. H. Beaulieu.

Huit causes civiles et pénales depuis la semaine dernière à la cour du Recorder.

Dimanche prochain commenceront, dans toutes nos églises catholiques, les cérémonies et les offices si imposants de la Grande Semaine.

La mère Durocher, surnommée la bon'femme au thé, qui était à l'hôpital de cette ville depuis nombre d'années, est morte hier matin. Elle était âgée de 84 ans.

La traverse sur le fleuve entre Sorel et Berthier est belle et la glace est encore solide comme en plein cœur d'hiver. Il n'y a pas d'eau pour les embarcations.

Les exercices de la retraite des hommes de la ville, qui se prêchent actuellement, sont suivis régulièrement par une grande foule. Aussi le Révd Père Alexis intéressé toujours son auditoire, à qui il plaît beaucoup.

Les colonnes, piliers et supports en fer destinés à la construction du nouvel orphelinat, sont arrivés la semaine dernière par le chemin de fer des Comtés-Unis.

Les travaux de l'orphelinat reprendront la semaine prochaine.

Le Chambly restera plus longtemps qu'on ne le pensait sur les chantiers. On s'est aperçu qu'une pièce de son "engin" était brisée et on doit la remettre à neuf, de sorte que ce vapeur reprendra sa ligne plus tard qu'à l'ordinaire. Le Bohemian devra le remplacer en attendant.

On a traversé mercredi sur le Richelieu une bouillotte pesant dix-huit mille livres et destinée à la Mouche-à-feu. On peut se faire une idée de la force de la glace à cette saison de l'année, puisque outre la pesanteur de cette chaudière et de tous les accessoires, elle était tirée par 6 chevaux robustes.

Deux magnifiques chars à passagers pour le service de la Cie du chemin de fer de la Rive Sud sont arrivés mercredi soir à la gare de St-Joseph.

Ces chars ont été construits par la Crossen Car Manufacturing Co., de Cobourg, Ontario; ils sont faits dans les derniers goûts et peuvent contenir 72 personnes. Ils coûtent \$4,000 chacun.

Nous devons féliciter la Cie de la Rive Sud de cette amélioration et de cette accommodation nouvelle.

Puisieurs plaintes ont été portées depuis une couple de jours contre des jeunes gens qui s'amusaient à voler des morceaux de cuivre ou autre métal appartenant à la Cie Richelieu, et vont les revendre à vil prix à des marchands de brie à bras. Le magistrat de district en a déjà puni trois ou quatre, hier, de l'emprisonnement.

Gare aux autres qui ont pris cette habitude. MM. Ethier & Lefebvre, avocats, avaient été chargés par la Cie Richelieu de procéder contre ces jeunes gens.

MM. Mathieu et Wright, entrepreneurs, feront encair à leur salle, en face du Carleton, lundi, le 8 du courant.

Les journaux de Montréal ont annoncé, ces jours derniers la mort de Mme Proulx, épouse de notre concitoyen M. J. A. Proulx.

Nous pouvons dire à nos confrères qu'ils ont été induits en erreur, que Mme Proulx est en parfaite santé et espère vivre encore longtemps pour faire le bonheur de son époux et de ses enfants.

Ce qui a pu donner cours à cette nouvelle, c'est qu'une dépêche télégraphique, reçue ici lundi, annonçait à M. J. A. Chênevert qu'une de ses parentes du nom de Mme J. N. Proulx, était morte le matin même à Holyoke, Mass. Cette dame était connue à Sorel où elle venait se promener souvent chez M. Chênevert.

Lundi, lors de leur passage à Verchères, les Hons. MM. Ouimet et Pelletier ont rendu visite à Mme Veuve Honoré Chagnon.

L'époux de Mme Chagnon, qui était un citoyen honnête et très respecté dans la paroisse de Verchères, a été, durant quelques années, le seul, ou à peu près le seul, qui votait, comme conservateur, dans la paroisse de Verchères, éprouvant par fois à cause de cela, des ennuis et des désagréments lorsque venait le temps des élections, ce qui n'a pas empêché M. Chagnon de mourir conservateur.

Les Hons MM. Ouimet et Pelletier connaissant la chose, n'ont pas voulu passer à Verchères, sans aller rendre visite à Mme Chagnon, dont la stature et les manières nobles, comme le caractère riche, lui ont toujours valu le respect, la considération et l'amitié de tous ceux qui ont eu occasion de faire sa connaissance. Mme Chagnon est la mère de notre concitoyen M. F. N. Chagnon, de Sorel.

A travers notre port

A cette époque de l'année, rien ne peut offrir un spectacle plus animé que celui de notre port, rempli d'une flotte considérable et variée, et d'un nombre immense d'ouvriers se livrant à toutes les manœuvres qu'exige la saison du printemps, à Sorel.

Et quel bruit partout retentit dans l'air et se mêle aux clameurs des travailleurs transportant, soulevant de gros morceaux, pour les ajuster à des machines anciennes ou nouvelles! Et le midi, et le soir, quel spectacle, lorsque, de tous côtés, cette foule s'élançait sur la glace incertaine pour retourner dans les familles.

Dans quelques semaines, dans quelques jours peut-être, ces bruits auront cessé, cette flotte aura disparu, et tous ces hommes seront au repos ou aux travaux de la navigation.

Avant que tout cela s'opère et que le printemps ait fait son œuvre de dissolution, qui retarde, cette année, nos lecteurs nous auront gré peut-être de leur faire faire avec nous, d'imagination du moins, dans notre port, une petite promenade qui leur permettra d'examiner l'état actuel de chacun des bâtiments qui s'y trouvent, sans se déranger.

En laissant le quai de la Cie Richelieu, nous prenons le vapeur Laprairie, de la Cie Richelieu, capitaine Coursel, pour arriver au Berthier, Capt. L. O. Boucher. Ce vapeur est très avancé et sa toilette magnifique.

Vient le Trois-Rivières, vapeur des pèlerins. Il a reçu cette année deux chaudières nouvelles et sera éclairé par la lumière électrique.

La Mouche-à-Feu, capt. Crépeau, suit le Sorel, capt. Gouin, que précède le Cultivateur, capt. William Paul.

Ici se présentent le dragueur St-Louis et une barge en fer. Voilà partie de la flotte des remorqueurs Sinconnes & McNaughton; le puissant Hudson, Spray, Nu-

mith, Ethel, nouveau vapeur en fer, et le W. C. Francis.

Nous voici en face du beau Montréal, capt. Roy, dans sa plus riante toilette; le majestueux Québec, capt. Nelson, le roi du St-Laurent.

Au quai Beauchemin: le Corsican, l'Algerian, d'Ontario, puis la barge Ezeleza et trois bâtiments à voile, le petit tug John Stoker, qui est à se reconstruire sur les chantiers; les deux remorqueurs de M. Tourville: Arthur et Rodolphe; deux bâtiments à voile, les barges Napoléon, Philippe, trois bateaux servant aux cure-môles pour transport de terre; le dragueur Nishdale, tug W. Ross, yacht Annie, Heron, yachts à voile; l'immense barge Transfer, de W. Paul; trois yachts à vapeur sur la côte, et deux vapeurs neufs; deux bâtiments à voile, quatre barges vis-à-vis l'aqueduc, le steamer Tiber plus loin, six grosses barges, et, en avant, le steamer Thames, en grande réparation; enfin, au moulin Sheppard, neuf bâtiments à voile et autres, et le vapeur James, qui termine la flotte, du côté de Sorel.

En revenant, sur la rive St-Joseph, on rencontre 4 barges et bâtiments à voile, le remorqueur Monarque, de notre concitoyen, M. le Capt. Monarque et la Charlotte, de son fils M. le Capt. Alphonse Monarque.

A la suite viennent 3 bâtiments à voile, des yachts en construction, un bateau avec maison habitée, quatre barges.

Sur les chantiers, une coque de remorqueur, yacht Beauchemin, vapeur Henderson, grande barge D. Savoill, vapeur Canadien, 3 bâtiments à voile, remorqueurs W. Loggie et Azilda, de la Cie Sinconnes & McNaughton; une grosse barge, le remorqueur Georgiana, (Sinconnes & McNaughton), le cure-môle A. W. St-Pierre, remorqueur Maud, le Laurier, incendié en partie, l'autonne dernier, et en voie de reconstruction, puis se suivent les vapeurs de la Cie Richelieu: Bohemian, Boucherville, Hosannah, Rivière-du-Loup, (Capt. Faubert), Terrebonne, (Capt. Laforce), sur chantier, avec une allonge de 20 pieds sur le devant; à côté, la coque en fer du Corinthian, brûlé; sur chantier, le Magnet, demain Hamilton, tout reconstruit en neuf; Chambly, Capt. Tranchemontagne, en grande réparation, avec machine neuve; l'Island Queen, traversier à l'île Ste-Hélène.

Ici, la coque du St-Laurence, le Passport, d'Ontario, le petit Ste-Anne, de Sorel à Berthier, l'Albert, de M. Pontbriand, les quatre grands bâtiments en fer de la Cie Allan, servant à alléger les steamers de cette Cie.

Encore, une partie de la flotte des remorqueurs de la Cie Sinconnes & McNaughton: les Sinconnes, Conqueror, Alice, Julia, Dandy.

Depuis cet endroit jusqu'à la traverse, chez Matte, il y a dix bateaux servant au transport de la terre provenant des cure-môles; le Cartier, un joli vapeur du havre ayant un autre petit vapeur à ses côtés, servant au même usage; deux chalands, le vapeur St-James, du havre.

Sur le chantier des travaux du havre, quatre chalands neufs. Le John Pratt, du gouvernement, St-François, appartenant au havre, l'immense dragueur Laval, le dragueur no. 12, les trois phares rouges servant de balises sur le lac St-Pierre, 3 chalands, vapeur Minnie F. Parsons, du havre, une grosse barge, C. J. Brydges, vapeur du havre.

Nous voici en face de l'une des plus grosses constructions navales, à Sorel; c'est un dragueur qui a 20 pieds de plus que le Laval, quatre de plus large et 2 de plus haut; il est entré dans sa construction plus de \$12,000 de bois; à ses côtés est un vapeur neuf que le gouvernement fait bâtir pour le Haut-Canada.

C'est M. Nap. Bateau qui est le surintendant ou foreman de tous ces travaux. Puis viennent les dragueurs No.



Résultat d'un Rhume Négligé. LES POUMONS ATTAQUÉS. Que les Médecins n'ont pu réussir à soulager, Guéris en prenant Le Pectoral-Cerise d'AYER

Je Consultai un Docteur qui trouva, en examinant mes poumons, que la partie supérieure gauche était fortement affectée. Il me donna de la médecine que je pris suivant l'ordonnance, mais elle ne soulagait ni ne faisait aucun bien. Heureusement il arriva de lire dans l'Almanach d'Ayer, les effets qu'avait produits sur d'autres le Pectoral-Cerise d'Ayer et je résolus d'en faire l'essai. Après en avoir pris quelques doses, je me trouvai soulagé et avant d'avoir fini la bouteille, j'étais guéri.

Le Pectoral-Cerise d'Ayer La plus haute récompense à l'Exposition Colombienne. Les Pilules d'Ayer guérissent l'Indigestion.

11 et le No 8, et quatre bateaux servant au transport de la terre, et enfin une barge de M. Beauchemin, au quai du chemin de fer de la Rive Sud.

Voilà, lecteurs, l'état actuel de notre port: plus de 200 bâtiments de toutes grandeurs et d'une importance plus ou moins considérable donnent de l'ouvrage à près de 1,000 hommes et femmes.

J'avais donc raison, dans l'intérêt de Sorel, des ouvriers et même de l'étranger, de publier ce rapport, pour lequel je ne charge rien autre chose que votre attention à le bien lire, à l'apprécier et à le passer à vos enfants pour qu'ils apprennent à leur tour à regarder Sorel comme une place d'avenir, si les ouvriers veulent, à tour de rôle, apprendre, par leur travail et leur mérite, à toutes les compagnies intéressées, qu'elles ne peuvent se passer de Sorel et de ses employés, à l'automne, pour placer leurs bâtiments en sûreté, et, au printemps, pour les préparer à une longue et heureuse navigation.

Sorel, 4 avril 1895.

Décès

Mme Joseph N. Proulx, née Mathilde Marchessault, de Knowlton, P. Q., est décédée à 2 hrs lundi après-midi, à Holyoke, Mass. La nouvelle de sa mort inattendue est venue comme un choc surprendre ses nombreux amis, tant aux Etats-Unis qu'au Canada. Elle était malade depuis neuf jours seulement du catarrhe des poumons. Elle était âgée de 47 ans, et laisse dans la plus grande douleur, son époux, sa mère et dix frères et sœurs. Sa mort laisse un grand vide dans le cœur de tous ceux qui furent témoins de sa bonté et de sa générosité.

Nous offrons nos condoléances les plus sincères à la famille.

A St-Joseph de Sorel, est décédé ce matin, à l'âge de 16 ans, Raphaël Chevrier, fils de M. Raphaël Chevrier, maire de cette paroisse.

Les funérailles auront lieu lundi matin, à 8 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autres invitations.

A LOUER

L'HOTEL CARLETON Place du Marché.—Sorel — AUSSI: — MAGASIN LUNAN Rue du Roi.—Sorel. S'adresser à WURTELE & LACROIX, Avocats Sorel, 20 mars 1895.—juo.

Maximes de chaque jour

Persévérez contre le découragement. Employez vos loisirs à l'étude, et toujours ayez quelques ouvrages en mains. Soyez ponctuel et méthodique en affaires et ne temporez jamais. Que vos convictions ne cèdent pas facilement à l'argumentation l'autrui.

Les combinaisons et ces sociétés dites de confiance sont impopulaires. Mais il y a une sorte de confiance contre laquelle personne n'a rien à dire. C'est la confiance du public pour Hood's Sarsaparilla, parce qu'il sait que HOOD'S GUERIT.

HOOD'S PILLS sont purement végétales.

ANNONCES NOUVELLES

Canada, province de Québec, district de Richelieu, Cour Supérieure, No 3041. Le deuxième jour du mois d'avril mil huit cent quatre-vingt-quinze. (En Vacance) Joseph Bourque, cultivateur, de la paroisse de saint-Cuthbert, dans le district de Richelieu, et Constance Boucher, son épouse, commune en biens, du même lieu, de lui demandent autorisation aux fins des présentes à ester en justice.

Demandeurs. Henri Bourque, et devant du même lieu et maintenant absent aux Etats Unis d'Amérique. Défendeur. Marie-Louise Bourque, fille majeure usant de ses droits de la dite paroisse de St-Cuthbert, district de Richelieu.

Mise en cause. Il est ordonné au défendeur et à la mise en cause de comparaître dans les deux mois.

A. N. GOUIN, P. C. S. BRUNEAU & FLAMONDON, Avocats du demandeur, Sorel, 5 Avril, 1895.—2f.

Canada, Province de Québec, district de Richelieu, Cour Supérieure, No 2480. Le deuxième jour du mois d'avril, mil huit cent quatre-vingt-quinze. (En vacance) Antoine St-Martin, marchand, de la paroisse de St-Louis de Bonsecours, dans le district de Richelieu.

Demandeur. Alphonse Leclair, domicilié aux Etats-Unis d'Amérique et actuellement en la paroisse de St-Louis de Bonsecours, où il réside temporairement. Défendeur.

Alphonse Leclair, absent aux Etats-Unis d'Amérique, en sa qualité de tuteur à demoiselle Philomène Sancier dite St-Germain, fille mineure demeurant avec son tuteur le dit Alphonse Leclair.

Tiers-saisi. Il est ordonné au défendeur et au tiers-saisi de comparaître dans les deux mois.

A. N. GOUIN, P. C. S. BRUNEAU & FLAMONDON, Avocats du demandeur. Sorel, 5 Avril, 1895.—2f.

VENTE PAR LE SHERIF

NO 2003 BRISSETTE VS COMTOIS

Deux emplacements situés dans le dixième rang du canton de Brandon, dans la paroisse de St-Damien, étant le lot No 196 et partie du lot No 189 du cadastre officiel de la dite paroisse de St-Damien, avec les bâtisses dessus érigées.

Vente à la Porte de l'Eglise de St-Damien

ONZE AVRIL COURANT. à onze heures a. m.

P. Guèvremont, Shérif. Bureau du Shérif, Sorel, 3 avril 1895.

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au sous-secrétaire et portant la désignation "Soumission pour Bureau de Poste, Rimouski" seront reçues à ce bureau jusqu'à midi, le 30 avril pour la construction d'un Bureau de Poste, à Rimouski Québec.

Les plans et devis pourront être vus au Ministère des Travaux Publics à Ottawa, ainsi qu'au Palais de Justice à Rimouski, le et après midi le 4 avril. Les soumissionnaires pourront y obtenir des formules de soumission ainsi que tous les autres renseignements voulus.

Les soumissionnaires devront être munis des formules imprimées qui seront fournies, et être signés par les soumissionnaires eux-mêmes; aucune autre ne sera prise en considération. Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté sur une banque incorporée, égal à cinq pour cent (5%) du chiffre de la soumission, et fait à l'ordre de l'honorable le Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire n'est pas accepté, ou si le chèque de dépôt n'est pas accepté, ou si le chèque n'est pas accepté, le chèque sera remis.

Le Département ne s'engage pas à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions. Par ordre, E. E. ROY, Secrétaire.

AVIS

La prochaine assemblée régulière du bureau de direction de la compagnie d'Impression Richelieu aura lieu le troisième mercredi du mois d'avril courant, le 17, au lieu et à l'heure ordinaire. J. A. CHENEVERT, Gérant et Secrétaire Sorel, 5 Avril 1895.

D. FINLAY & FILS.

DEPARTEMENT du TAILLEUR.

Grande réduction durant le MOIS DE MARS.

Notre assortiment est maintenant au complet et comprend: Serges et Cheviots Noir pour Habits Couleurs " " TWEEDS et CASIMIRS. Serges, Draps Venitien et Molletons noir pour Pantalons couleurs " " Tweeds et Casimirs noirs pour Pantalons couleurs " " Nous ferons une réduction considérable dans nos PRIX durant ce MOIS.

Coupe et satisfaction garanties. —UNE VISITE EST SOLICITEE— D. FINLAY & FILS. 34 & 36 RUE DU ROI. Sorel, 1er mars 1895.—a.

CHAPEAUX

Allez acheter un beau CHAPEAU NOUVEAU chez C. O. PARADIS

Tweeds ! Tweeds ! !

Allez voir les NOUVEAUX TWEEDS POUR LE PRINTEMPS chez C. O. PARADIS, SOREL. Sorel, avril 1895.

AVIS.

La compagnie de chemin de fer Atlantic et Lac Supérieur s'adressera au parlement du Canada, à sa prochaine session afin d'obtenir un acte d'autorisation à s'entendre pour l'achat ou l'affranchissement de la ligne de chemin de fer de la Rive Sud, la Compagnie de chemin de fer de la Rive Sud, la Compagnie de chemin de fer de la Rive Nord, la Compagnie de chemin de fer de la Rive Est, la Compagnie de chemin de fer de la Rive Ouest, la Compagnie de chemin de fer de la Rive Centre, la Compagnie de chemin de fer de la Rive Est, la Compagnie de chemin de fer de la Rive Ouest, la Compagnie de chemin de fer de la Rive Centre, la Compagnie de chemin de fer de la Rive Est, la Compagnie de chemin de fer de la Rive Ouest, la Compagnie de chemin de fer de la Rive Centre.

Hotel Riendeau

—ANCIEN HOTEL— SAINT-NICHOLAS, Ci-devant annexé au Richelieu PLACE JACQUES-CARTIER, MONTREAL. Cet hôtel, auquel le nouveau propriétaire, M. JOSEPH RIENDEAU, a fait subir des améliorations très importantes, offre tous les avantages possibles, tout comme les hôtels les plus confortables de Montréal.

Nous croyons donc devoir engager nos amis de cette partie du pays à visiter l'Hotel RIENDEAU quand leurs affaires les appelleront à Montréal.

Bien sûr qu'ils n'auront qu'à s'en féliciter. JOSEPH RIENDEAU, PROPRIETAIRE. 26 Mars 1895.—a.

Hote Richelieu

TENU SUR LE PLAN EUROPEEN ET AMERICAIN Cet Hotel est le seul Hotel Français de première ordre à Montréal. Il est situé au centre de la ville "près du Palais de Justice." On peut y loger facilement 300 personnes avec tout le confort désiré. Le prix de pension et chambre comprise est de \$1.50 à \$2.00 par jour. Prix spéciaux pour pensionnaires à la semaine ou au mois. Veuillez noter que nous venons d'ajouter à notre salle à dîner (Table d'Hôte) un Restaurant à la Carte et des Salles à dîner particulières.

Une visite est respectueusement sollicitée. Les entrées sont sur la Rue St-Vincent seulement. L'entrée sur la place Jacques-Cartier ne communique plus avec l'Hotel Richelieu.

I. B. DUROCHER & CIE, PROPRIETAIRES. N. B.—Les Omnibus de l'Hotel Richelieu sont toujours à l'arrivée des convalescents de chemins de fer et de débarcadères des bateaux à vapeurs. 26 Mars 1895.—tm.

TAPIS ET PRELARTS

Notre assortiment est complet. N'achetez pas sans venir nous voir. Nos prix sont très bas. FORTIER & CIE, 148 RUE ST LAURENT Montreal

Non payants le fut. No 3110, Cour Supérieure, Richelieu, Dame Elise Lippé, de St-Zénon, a l'insti-tué, ce jour, une action en réparation de biens contre son mari Guillaume Dallé, du même lieu.

Sorel, 12 octobre, 1894. BRUNEAU & FLAMONDON Procureurs de la Demanderesse.

lui retenant le bras. C'est cent sous !  
—Cent sous ! tu peux te fouiller.  
L'épicière prit la foule à témoin. Voyons. C'était pas juste ? Tous les paysans l'approuvèrent. Si Mathieu cassait le pot, il devait le payer ; y avait pas à dire !  
—Le payer, dit Mathieu.  
—Dame ! c'est-il la faute à Jarnou si Zidore s'est fourré dans son pot.  
—Y n'avait qu'à le rentrer, son pot ! tiens !  
—Après ça ! dit Jarnou en se reculant, casse-le, si tu veux ; le juge de paix me fera bien payer !  
Mathieu sentit qu'il avait tort, qu'il lui faudrait payer. Mais l'entêtement fut plus fort.  
—Ah ! c'est comme ça ? Bon, c'est bon, je le casse pas. Zidore peut bien y rester toute sa vie. Il est aussi bien là-dedans qu'autre part. Pas vrai, Zidore ?  
Heu ! heu ! faisait Zidore.

III

Le lendemain, tout le village vint aux nouvelles devant la porte de Mathieu. Pour montrer qu'il n'avait pas cédé, il amena Zidore sur le seuil, toujours coiffé de son pot. Et il riait d'un air bonhomme, claquant le pot d'une claque amicale.  
—Ça l'amuse, c'enfant ! ça l'amuse !  
—Papa, beuglait Zidore, j'ai faim !  
—Tant mieux : ça te fera maigrir tu sortiras plus vite.  
Zidore, résigné, s'assit devant la porte. On l'empêchait de s'éloigner, de peur qu'il vint à se cogner et à casser le pot. Autour de lui c'était un attroupement continu. Comme de la mélasse lui coulait le long du corps, des gamins la recueillaient du bout des doigts. D'autres lui peignaient sur son nez deux yeux, un nez et une bouche. Les plus petits qui l'apercevaient se sauvaient en pleurant. Les plus grands lui criaient :  
—Sors donc de là, hé, feignant !  
On bien ils s'amusaient par farce à le tourner sans dessus dessous, les jambes en l'air, au fond du pot. Tout le village crevait de rire.  
—Faudra bien qu'il cède, disait Jarnou.  
Jamais de la vie, disait Mathieu.  
—Maman ! criait Zidore, j'ai faim.  
—Mange donc la mélasse, bête !  
Au bout de huit jours, la mère vit que Zidore ne se réveillait pas. Elle appela son homme :  
—Dis donc, y grouille point, à ce matin !  
Le père parut s'intéresser. hocha la tête :  
—Faudrait peut-être y faire manger quelque chose... Ça se pourrait, des fois, avec un bâton ?  
Il s'approcha du pot : Eh ! Zidore ! Zidore ! veux-tu manger ?  
Le pot ne fit entendre aucune réponse :  
—Il est peut-être ben crevé ! dit Mathieu.  
Il se pencha, tâta les jambes de l'enfant :  
—Ah ! pardi oui, dit-il, le v'là raide quasiment comme un bout de bois.  
—Ah ! mon Dieu, dit la mère, qu'est-ce qu'il a donc ?  
—C'est c'te mélasse, pardi ! ça l'aura empoisonné !  
—Tout de même, soupira la mère, faudra donc casser le pot !  
—Ah mais non ! dit Mathieu.  
—Dame, ce pauvre petit, on ne ne va pas l'enterrer comme ça !  
—Non, mais à présent, ben sûr on pourra l'avoir. C'est pas la peine de perdre cent sous !  
Mâtin ! Comme tu y vas !  
La femme, tout en pleurant, prit le p'tit entre ses genoux, en appuyant ses mains dessus. Mathieu tira Zidore par les pieds. Et en effet, les épaules finirent par céder, le bras se retournèrent et le cadavre suivit.  
Alors, avec un air d'homme qui avait bien dit qu'il ne céderait pas, Mathieu alla chez Jarnou.  
—Tiens, le v'là ton pot. T'avais pas besoin de tant geuler !  
Jean REIBRACH.

Le beurre de coco

Voilà que l'on vient de découvrir qu'on peut tirer du cocotier la matière première pour une industrie d'un genre nouveau. Il ne s'agirait de rien moins que de l'utiliser pour la fabrication du beurre.

L'île Ceylan est une immense île de l'Inde anglaise et fut découverte en 1507 par Lorenzo fils, d'Almeida.

Les Portugais y firent quelques établissements, mais ils furent chassés par les naturels, et remplacés en 1656 par les Hollandais. Les Anglais s'emparèrent des établissements hollandais en 1795, qui leur furent définitivement cédés par la paix d'Amiens, 1802. Depuis 1815 ils ont fait la conquête de l'île entière. Le sol y est d'une admirable fertilité, et produit le cocotier en question.

Le cocotier ne produit de fruits qu'au bout de cinq ans après qu'il a été planté. Les naturels du pays comptent leur fortune par le nombre d'arbres à cocos qu'ils possèdent. Le propriétaire de quatre ou cinq de ces arbres est considéré comme un millionnaire dans le pays, malgré les incursions des singes qui viennent y chercher la vie sans payer indemnité.

Après avoir extrait du coco le lait qu'il contient, sa chaire blanche est détrempée puis pressée pour en retirer l'huile destinée à la fabrication du beurre. Cette huile soumise à une température de 130 degrés, devient un liquide d'une riche couleur jaune, à laquelle on ajoute une solution dont les ingrédients restent encore le secret des manufacturiers. L'huile est subséquemment mise dans des machines qui, par leur vitesse de rotation, réussissent à séparer la crème du lait ordinaire. Cette crème est transvasée à son tour dans des réfrigérateurs dont la fonction est de la pulvériser et de la réduire en petits grains de par beurre blanc, surgéant dans un lait de beurre tout comme le lait animal. Il ne s'agit plus ensuite, après avoir enlevé le beurre, et l'avoir gardé quelque temps pour la maturation, de le mettre dans une baratte ordinaire pour le lavage et l'époutage.

Le retour des cendres

Plusieurs anciens boulangiers ont fait un beau projet : celui de ramener en France les cendres du général Boulanger. Ce serait quelque chose d'imposant comme le retour des cendres de Napoléon. Ce n'est pas nous qui demanderons qu'on interdise aux boulangistes non repentis de réaliser leur idée. La mort amnistie même les plus coupables. Mais elle ne donne pas du génie ni des vertus à ceux qui n'en eurent pas. Et nous apprécions mal la portée de la manifestation que les fidèles du général voudraient organiser. Prétendent-ils honorer la mémoire de Boulanger ? Mais Boulanger a laissé un bien pitoyable souvenir. Il a trahi successivement tous ses amis. Il conspirait contre ses fidèles, tout en leur laissant croire qu'il conspirait pour eux. On ne sait pas exactement ce que voulait cet aventurier ; il n'y a qu'une chose qu'on n'ignore pas, c'est qu'il avait surtout pour but de jouer et qu'il fut un assez pauvre politique.

Est-ce pour cela que les boulangistes veulent organiser une grande représentation posthume en l'honneur de celui qui aimait tant les manifestations de son vivant ? Si oui, ils pourraient choisir mieux leur mort. S'ils veulent simplement ramener sur la terre de France la dépouille d'un Français, ils sont parfaitement libres. Mais alors qu'ils agissent sans bruit et que les cendres de Boulanger soient portées au cimetière en grand mystère. Car celui-là ne mérite guère les honneurs funèbres et, si l'on fit trop de tapage autour de lui quand il vivait, ce n'est pas une raison pour recommencer après sa mort, c'est-à-dire après que les événements nous ont montré le peu qu'il valait.

Petite scène de ménage.

Madame.—J'ai une envie folle d'aller passer huit jours chez ma mère, mais j'ai peur que tu t'enailles pendant mon absence.  
Monsieur.—Mais non, mais non. D'ailleurs, huit jours sont bientôt passés.  
—Alors, tu ne languiras pas trop ?  
—Non, te dis-je ; tu peux partir.  
—Ah ! alors, je n'y vais pas.

HOMMES

souffrant de maux résultant des excès et des erreurs de la jeunesse, ne désespérez pas. Vous trouverez une guérison infaillible dans les Remèdes Restauratifs du Docteur HERRING. Brochure en français et en anglais. Demander à M. J. LEBLANC, pharmacien, 55, Rue St-Jacques, Montréal.

**SHILON'S CURE**  
Remède contre le Catarrhe ou l'écoulement de la vessie.  
BRUNEAU & SYLVESTER, SOREL.

Le mot pour rire.

Entre deux gentilshommes à la tire :  
—Dis donc, Ernest, combien as-tu payé ton chapeau ?  
—Je ne sais pas ; quand je me le suis payé, il n'y avait personne dans le magasin.

Nos domestiques.  
—Malheureuse, comment avez-vous pu vous laisser entraîner par un individu de bas étage ?  
—Mais Madame fait erreur ; il habite au sixième.

Le poète L... très talentueux mais absolument désargenté, est amoureux, fou d'une actrice à la mode. Il le lui fait savoir par lettre et signe du cliché connu :  
" Un verre de terre amoureux d'une étoile."  
Et elle, qui a l'esprit de réparation, de répondre aussitôt :  
" J'aimerais mieux un ver luisant parce qu'il éclaire."

ELLE N'AVAIT QUE QUELQUES JOURS A VIVRE

C'était l'opinion du médecin qui soignait une femme depuis longtemps, et cette opinion était bien justifiée, s'il fallait s'arrêter aux signes extérieurs qu'offrait sa maladie. Ces signes étaient : Langueur et pâleur excessives, yeux ternes, manque d'appétit, toux avec crachats épais, palpitation du cœur, irrégularité, surie la nuit, tristesse, douleurs dans le bas du corps et les côtés ; Tout semblait fini. Elle jeta un jour un regard distrait sur sa gazette et son attention fut attirée par un certificat d'une femme qui avait été guérie par le Remède bien connu, le RÉGULATEUR DE LA SANTÉ DE LA FEMME de Dr J. Larivière, de Manville, R. I.

La perspective d'une guérison ranima son courage ; elle se procura immédiatement trois bouteilles du RÉGULATEUR, elle le prit et régularité et deux mois après, la femme était guérie. Le RÉGULATEUR est à vendre chez la plupart des pharmaciens à \$1 la bouteille ou six bouteilles pour \$5 et chez le propriétaire Dr J. Larivière, Manville, R. I. MM. Evans & Sons, de Montréal, P. Q., agents généraux pour le Canada. —Sorel, 18 Janvier 1895.—Jno.

Entre Marseillais.

—Moi, mon cher, voyez-vous, la propreté avant tout.  
—Moi, aussi, mon bon... Ainsi, jugez, quand je monte mon escalier, je mets mon mouchoir sur les marches, pour ne pas les salir.  
—Et moi... moi je fais cirer mon parquet des deux côtés.

A la correctionnelle :

Le président.—Accusé, vous avez frappé votre femme si brutalement qu'elle a des bleus partout.  
L'accusé.—Oh ! mon président, le bleu lui va si bien.

PILULES HOLLOWAY

Rhumatisme et névralgie — Il est quelquefois difficile de déterminer laquelle de ces deux maladies fait souffrir le patient, mais cette ignorance ne fera rien, si on emploie les remèdes Holloway. Ils allègent et guérissent toutes douleurs musculaires et nerveuses. Dans le rhumatisme héréditaire, après avoir baigné les parties malades avec de l'eau salée chaude on devrait bien étendre l'onguent Holloway sur l'endroit de façon à ce qu'il pénètre bien et que ses propriétés régulatrices et adoucissantes pénètrent les vaisseaux et les nerfs les plus profonds qui, étant excités causent la douleur et l'enflure. Les traitements Holloway ont le mérite de déloger la maladie sans ruiner la constitution, ce qui était résultat inévitable de la saignée.

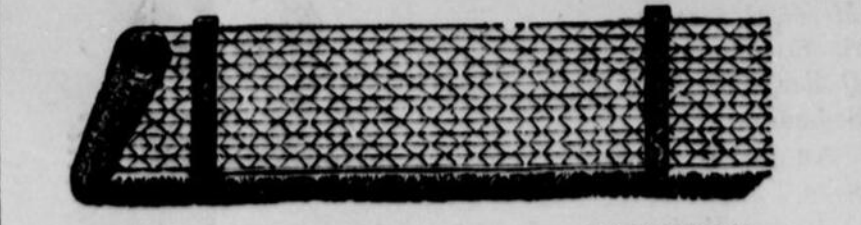
BON A SAVOIR

Vous voulez acheter un bel ameublement de salon ?  
Venez nous voir, nous défions qui que ce soit, pour argent comptant.  
FORTIER & CIE,  
148 RUE ST-LAURENT,  
Montréal.

Nous paierons le fret.

Le capitaine Sweeney, U. S. A., San Diego, Cal., dit : " Le remède contre le catarrhe, de Shiloh, est le premier qui m'a fait du bien." Prix 50 cents. Vendu par Brunneau & Sylvestre, Sorel.

Cloture de Broche Galvanisée



Avec la Machine Patentée de KITSEMAN MANUFACTURÉE A LABAIE, QUE.

M. J. N. DUGUAY, propriétaire de la Machine Patentée de KITSEMAN pour plusieurs comtés, prend la liberté d'annoncer qu'il a acheté le droit de faire la CLOTURE DE BROCHE GALVANISÉE, et aussi le droit de vendre ces machines dans les comtés suivants :

Québec, Montmorency, Charlevoix, Chicoutimi, Saguenay, Yamaska, Richelieu, Compton, Drummond, Arthabaska, Richmond, Brome, Lotbinière, Stanstead, Sherbrooke, Wolfe, Lévis, Mégantic, Beauce et Dorchester.

Cette clôture a remporté tous les PREMIERS PRIX partout où elle a été exposée, à

Chicago, Toronto, Montréal, Québec et Sherbrooke, Elle est à l'épreuve des chevaux, bêtes à cornes, moutons, porcs, etc. et volailles. A l'épreuve aussi de la rouille, du feu, du froid.

C'EST LA CLOTURE DU JOUR

Elle est introduite partout dans nos comtés et partout où elle est connue, elle donne satisfaction comme l'attestent les nombreux certificats que nous recevons tous les jours.

UN SEUL PRIX, soit par les agents, ou à la manufacture. Des bons agents sont demandés.—Toute information concernant la clôture sera donnée à ceux qui en feront la demande à

LA BAIE, Comté d'Yamaska, Québec. ROBERT DUGUAY, Gérant.  
Les cultivateurs sont priés de donner leurs commandes de bonne heure  
MM. J. W. Veilleux, Sorel ; Séraphin Guévremont, Sorel ; Hyacinthe Farly, St-Robert ; Alexandre St-Martin, Ste-Victoire ; Louis Joseph Vigeant, St-Aimé ; Louis Lalancette, St-Aimé ; Emile Chapdelaine St-Ours ; A. Gosselin, St-Roch ; L. Baron, Ste-Anne.—SONT AGENTS POUR RICHELIEU.  
3 décembre 1894.—1a.

Chemin de Fer de la Rive Sud

HORAIRE No 3. PRENANT EFFET SAMEDI, LE 17 NOVEMBRE 1894

Pour les trains allant à l'est (lire de haut en bas). Pour les trains allant à l'ouest, (lire de bas en haut).

No	Accommodation	Sort	Expres	Milles de St-Lambert	STATION	Milles de Sorel	Expres	Accommodation	No
	4						1	3	
A. M. P. M.	8 15 5 08			0	L. Montréal, G. T. Ry. Arr. St-Lambert	5 1 0		A. M. P. M.	8 30 5 55
8 35 5 29	6 1/2								
8 35 5 30	0				St-Lambert	40	8 27 5 55		
8 41 5 34	1 1/2				Montréal South	43 1/2			
8 45 5 38	2 1/2				Longueuil West	42 1/2			
8 50 5 40	3				Longueuil East	42	8 22 5 45		
8 55 5 45	3 1/2				Boucherville	36 1/2	8 07 5 12		
9 10 5 58	5 1/2				Varenes	31 1/2	7 55 4 57		
9 25 6 10	13 1/2				Verchères	24	7 40 4 32		
9 45 6 25	21				St-Antoine	19 1/2	7 32 4 17		
9 55 6 35	25 1/2				Contrecoeur	16	7 25 4 05		
10 08 6 45	29				St-Roch	11	7 15 3 50		
10 20 6 55	34				*anorak*	8	7 10 3 45		
10 25 7 00	37				Sorel West	0	6 55 3 30		
10 40 7 15	45				Sorel				

\* Les trains arrêteront au signal. Les trains Nos 1 et 2 ont droit de passage avant les trains Nos 1 et 3

H. Beauchemin, Directeur-Gérant

CHEMIN DE FER COMTES UNIS

HORAIRE NO 8. PRENANT EFFET DIMANCHE, le 31 MARS 1895, à midi.

Pour les trains allant au Sud (lire de haut en bas). Pour les trains allant au Nord (lire de bas en haut).

No. 3	No. 1	Miles	STATIONS.	No. 2	No. 4
Mélangé	Passager.		Départ. Arrive.	Mélangé	Passager.
P. M.	A. M.			P. M.	P. M.
2.00	6.30	0.00	Sorel	11.35	8.30
2.57	7.12	8.25	St-Robert	10.58	7.55
3.15	7.28	13.25	St-Aimé	10.41	7.39
3.30	7.43	17.75	St-Louis	10.22	7.23
4.02	8.03	23.50	St-Jude	9.53	7.02
4.12	8.11	27.75	St-Barnabé	9.42	6.53
			Grand Trunk Crossing		
Arr. 4.30	Arr. 8.30		St-Hyacinthe	Dépt. 9.20	Dépt. 6.35
Dépt. 4.54	Dépt. 8.40	36.00		Arr. 8.30	Arr. 6.25
5.04		40.30	*Ste Madelaine Road	8.22	
5.10		42.20	*Argenteuil	8.17	
5.15	8.55	44.00	St-Damase	7.53	6.12
5.27		48.50	*Caroline	7.42	6.04
5.40	9.06	51.50	Longueuil	7.30	6.53
5.53	9.14	55.50	St-Angèle	7.17	6.38
6.31	9.23	61.00	St-Gregoire	7.10	6.30
6.40	9.39	65.30	Iberville Jct.	7.00	6.15
6.55	9.45	66.10	Iberville C. V. R. R.	7.00	6.15
P. M.	A. M.		Arrive.	Départ.	

Le train No 1 qui part de Sorel à 6.30 a. m. arrive à Montréal (par le C. P. R.) à 11 hrs.  
Le train No 4 qui part de Montréal à 4-05 hrs p. m. (par le C. P. R.) arrive à Sorel à 8.30 hrs p. m.

Les trains se raccordent à la jonction d'Iberville avec le C. P. R. pour Montréal et tous les points de l'Est et Ouest.  
A Iberville avec tous les trains du Vermont Central pour New-York, Boston et tous les Etats de la Nouvelle-Angleterre.  
A Ste-Angèle avec le Montréal, Portland et Boston, division du Vermont C. pour tous les points de l'Est et de l'Ouest.  
A Longueuil avec le Vermont Central pour St-Césaire.  
A St-Hyacinthe avec le Grand Tronc et le chemin de fer du comté de Drummond.

J. W. DAWSEY, Gérant-Général. Sorel, 8 février 1895.—a.

LE CARLETON

Bonnes salles d'échantillons pour les commis-voyageurs.  
La cour est vaste et les écuries sont propres, et bien aérées. Liqueurs et cigares de choix.  
Cet hôtel est sur un excellent pied. Cuisine de première classe. Chambres confortables.  
Rien ne manque pour satisfaire les visiteurs.

J. B. Archambault. Prop. Sorel

Hotel BRUNSWICK, Sorel.

Sous la direction de son nouveau propriétaire, cet hôtel est maintenant le plus confortable, s'a n'a s'entend, qui se puisse trouver dans la province en dehors de Montréal et de Québec.

Les peintures et l'ameublement ont été complètement renouvelés. Le tout est de première classe.

Les commis-voyageurs y trouveront des salles où ils pourront étaler avec avantage leurs marchandises, tandis que les visiteurs et les touristes, grâce aux améliorations tout à fait modernes qui y ont été introduites, y seront traités au gré de leurs désirs. La table ne laisse rien à désirer. Attendants à l'heure, tel se trouve une bonne cour et de vastes écuries.

Nap. Latraverse, Propriétaire

Allez chez J. H. WRIGHT

ET ACHETEZ UNE MONTRES

—DE SES—

—DE SES—

—DE SES—

—DE SES—

\$1.50 avec Chaine, Garantie pour une année, et qui gardent très bien le temps.

\$1.50 avec Chaine, Garantie pour une année, et qui gardent très bien le temps.

Ans i un bon Jone de Mariage.

J. H. WRIGHT,

PLACE DU MARCHÉ RICHELIEU, SOREL.

A VENDRE

Machines à Coudre, Pianos, Orgues, Etc., Etc., Etc.

Des meilleures Manufactures. ORGUES et PIANOS magnifiques échangés contre Orgues et Pianos de seconde main.

Avantages supérieurs à n'importe quelle maison de Montréal ou ailleurs.

Cré dit aux gens solvables avec toutes les facilités de paiement possibles.

M. Péloquin fait le commerce à son profit exclusif, et c'est pourquo' n'ayant point de dépenses il pourra vendre à meilleur marché qu'ailleurs.

Les acheteurs paieront directement à lui-même, soit à St-Ours scit à leur domicile.

Une visite est sollicitée avant d'acheter ailleurs.

Les meilleurs jours pour rencontrer M. Péloquin à son domicile sont le samedi et le lundi. On pourra aussi le rencontrer chez lui n'importe quel jour de la semaine, pourvu qu'on lui écrive d'avance.

M. Péloquin est aussi marchand de chevaux, et il recevra des chevaux et échange contre ses machines à coudre, orgues ou piano suivant le cas.

A toujours des chevaux à vendre et en achète à d'excellentes conditions, et il y a toujours moyen de s'arranger.

Toujours chez lui un bon assortiment de pianos et orgues de seconde main, pour la raison que M. Péloquin, faisant le commerce de piano, est obligé d'échanger des instruments neufs contre des vieux, et il vend ces pianos, qui sont réparés, à grands sacrifices. Aussi les pianos neufs sont vendus à des prix populaires.

P. PELOQUIN St-Ours.

Attendez, Attendez l'ami!

MUSIQUE

Où Allez vous donc ?

Je m'en vais à Montréal, chez FORTIER & CIE, 148, RUE ST-LAURENT faire mes achats de

TAPIS et PRELARTS

C'est la meilleure place connue pour être bien servi. Je veux aussi surprendre ma femme, je vais lui acheter un

Un bel ameublement de salon.

Passé fret à payer, c'est avantageux.

Z. P.

Pour le district de Richelieu

Toute personne qui a quelque chose à faire vendre à l'encan ou autrement devra s'adresser à eux BONNES REFERENCES.

NO 111 RUE AUGUSTA, -- SOREL Sorel 1er juin 1894.—1a.

Le Sorelois est imprimé et publié par la Cie d'Imprimerie Richelieu, Nos. 84 & 86, Rue Augusta, Sorel P. Q.

Rappelez-vous toujours que l'indigestion ne peut continuer quand on emploie la Tutti Frutti d'Adams.

Refrance les Imitations